



SOUTENEZ LA

Journée
NATIONALE
DES ACTIVITÉS
Motrices



Les « Activités Motrices » à la FFSA sont des activités physiques s'adressant aux personnes dont les capacités intellectuelles, psycho-affectives et physiques ne permettent pas de donner sens à une pratique sportive codifiée.

Ces activités s'adaptent, par leurs formes et leurs contenus, aux capacités des personnes en situation de handicap mental sévère ou profond, avec des limitations sensori-motrices souvent associées, qui ont besoin d'évoluer dans des environnements soutenant, sécurisés, chaleureux et riches en stimuli relationnel et sensoriel.



Proposer des Activités Motrices, consistera à : mettre en place des aménagements, activités, organisations, permettant à la personne de : bouger, saisir des opportunités d'activités mais aussi de s'engager et de faire des choix.

Elles sont l'occasion de proposer une variété de situations riches, en s'appuyant par exemple sur du matériel innovant, stimulant et sur la force du jeu. Les activités proposées ont une mise en œuvre ludique en lien avec :

- des activités d'adaptation à un environnement stable ou incertain (activités en rapport avec l'air, l'eau, la terre, activités en milieu aquatique, randonnée, activités de neige-raquettes, glisse, luge ...)
- des activités de dépassement de soi et accomplissement de ses capacités (sauter, lancer, s'équilibrer...)
- des activités d'expression, de création, de production présentées au regard d'autrui (expression corporelle, danse, arts du cirque ...)
- des activités de stimulation sensorielles (visuel, tactile, sens vestibulaire, ...)

Les Activités Motrices, outre le plaisir et le bien-être qu'elles procurent, contribuent au développement de la personne, aux niveaux : moteur, cognitif, sensoriel, émotionnel, et communicationnel.

La pratique d'activités diversifiées, dans des environnements inhabituels, stimule également les capacités adaptatives de la personne. De plus, ces activités participent à la rencontre de l'autre, au développement de liens sociaux et renforcent l'autonomie.

Les activités motrices : un secteur de pratique présent dès la création de la FFSA porté par la volonté de permettre à TOUS les sportifs de pratiquer un sport ; « quelque soient ses capacités », et de n'exclure aucun pratiquant.





Les objectifs du projet

La journée nationale des Activités Motrices, vise à promouvoir ce secteur majeur de la FFSA, et à valoriser l'ensemble des acteurs qui agissent au quotidien pour le faire vivre : les sportifs, mais aussi les bénévoles, les professionnels qui les accompagnent, ou encore les familles au sein des clubs sportifs, comités départementaux, ou encore ligues du Sport Adapté.

Ce projet est coordonné par la commission nationale « Activités Motrices » de la FFSA, et permet d'apporter une véritable dynamique sur l'ensemble du territoire pour le plus grand plaisir des sportifs.

Mise en œuvre du projet

La commission nationale des Activités Motrices regroupe en novembre l'ensemble des référents locaux Activités Motrices. C'est l'occasion pour ces professionnels de travailler sur les axes de développement du secteur des Activités motrices, partager sur les freins rencontrés, co-construire les outils, etc.

C'est à cette occasion que sera choisie la thématique de la journée nationale des Activités Motrices 2024, ainsi que le « fil rouge ».

- Thématique 2021 : « L'anniversaire de la FFSA » / fil rouge : « je laisse ma trace »
- Thématique 2022 : « Deux pieds sur terre » / fil rouge : « à deux c'est mieux »
- Thématique 2023 : « Coup de projecteur » / fil rouge : « c'est vous les stars »
- Thématique 2024 : *à venir.*

Une fois la thématique de la journée choisie, chaque porteur de programme qui le souhaite peut s'engager dans l'organisation d'un événement pour la journée nationale des activités motrices. Pour cela, il se fait connaître auprès de la commission nationale, et lui précise : le lieu, la date, le public cible (jeunes, adultes), le nombre de sportifs attendus...

La commission valide la candidature à l'organisation, et envoie, le cas échéant une dotation pour les sportifs participants.

A l'issue de la journée, l'organisateur renvoie le bilan de la journée à la commission, avec photos, pour permettre à la commission d'attribuer une aide financière.

La durée du projet

Le projet se déroulera sur la saison sportive 2023/2024.

La journée nationale des Activités Motrices 2024 est programmée le 06 juin 2024 (des événements ont lieu toute la semaine du 03 au 09 juin).

C'est un événement qui mobilise les équipes dès le mois de novembre.



Les lieux du projet

Les activités motrices sont proposées, à travers les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire français.



Les différents lieux des journées nationales des Activités Motrices 2023 et l'affiche de l'évènement 2023

Les lieux exacts pour 2024 ne sont pas encore connus. Mais nous envisageons plus d'une cinquantaine de manifestations sportives.

Présentation du public visé :



Les personnes qui pratiquent des Activités Motrices à la FFSA, sont des personnes présentant un trouble du développement intellectuel sévère ou profond (majoritairement non verbales, avec problématiques sensorielles, mobilités réduite... associées), des personnes présentant des désordres psychiques et/ou des troubles envahissants du développement importants, des personnes polyhandicapées, accompagnées le plus souvent en Maison d'Accueil Spécialisée, Foyer d'Accueil Médicalisé, ou dans certains Instituts Médico-Educatifs.

Les sportifs concernés par les Activités Motrices, c'est aussi et surtout : des êtres singuliers (jeunes et adultes) qui expriment à leurs manières, leurs émotions, leurs volontés, des personnes avec des capacités qui ont besoin d'émerger, d'être reconnues et valorisées, des personnes qui ont besoin de bouger, d'attention, de poursuivre leurs découvertes, réaliser des apprentissages, pour appréhender le monde qui les entoure.

Nombre de pratiquants

On dénombre près de 9 000 sportifs en situation de handicap sévère ou profond, pratiquants les activités motrices en France au sein de la Fédération Française du Sport Adapté.

Concernant la journée nationale des Activités Motrices, nous avons pu décompter sur l'édition 2023 plus de 55 journées organisées bénéficiant à plus de 3268 personnes en situation de handicap sévère à profond.

Nous attendons la même participation sur l'édition 2024.

Tranche d'âge

Les sportifs accompagnés sur ces évènements sont de tous les âges, de 4 ans à 99 ans. Certains évènements sont organisés pour les publics jeunes, d'autres pour les publics adultes.

Problématiques rencontrées



Lors des organisations d'évènements sportifs Activités Motrices, nous relevons plusieurs défis :

- Trouver des infrastructures adaptées,
- Présenter la pratique sportive sous une forme accessible aux capacités intrinsèques des sportifs et « sollicitantes »,
- Mettre à disposition du matériel sportif et créatif adapté (souvent volumineux, qui nécessite une grande logistique de déplacement),
- Organiser l'ensemble de l'évènement sous un aspect convivial visant avant tout le plaisir du mouvement,
- Proposer un taux d'accompagnement humain suffisant, pour assurer la sécurité de tous.

Besoins en termes d'accompagnement humain

Les offres de pratique sportive « Activités Motrices » nécessitent un encadrement important : que ce soit pour l'installation de matériel adapté, pour l'animation des ateliers, ou pour l'accompagnement de ces sportifs extra-ordinaire à très faible autonomie.

Besoins matériels pour la mise en œuvre de ce projet

Lors de la journée nationale des Activités motrices, nous souhaitons doter chaque sportif d'un souvenir, de sa participation. L'an dernier, chaque sportif s'est vu offrir une paire de lunette de soleil, en lien avec la thématique choisie pour la journée nationale : « Coup de projecteur » et du fil rouge : « c'est vous les stars ».

Une dotation de matériel sportif adapté pourra également être envisagée aux organisateurs en cas de dotation financière supplémentaire.

Le cout global du projet

Le cout total du projet est de 57 500€



Le financement du projet

Budget prévisionnel "Journées nationales des Activités Motrices 2024"			
CHARGES		PRODUITS	
Aide Fédérale directement reversées aux acteurs locaux (comités départemental Sport Adapté) porteurs des journées nationales des Activités Motrices (60 x 700€)	42 000 €	Malakoff Humanis	16 000 €
Dotation matérielle journée nationale des AM financée par la FFSA (4000 participants x 2,50€)	10 000 €	FFSA	3 500 €
Frais d'envoi en région des dotations matérielles journée nationale des AM	2 000 €	Ministère des sports	13 000 €
Frais de mission coordinatrice et membres commission Activités Motrices - coordination du projet	3 500 €	Idéma Sport	5 000 €
		Marchons vers 2024	20 000 €
TOTAL	57 500 €	TOTAL	57 500 €

Les partenaires pour la réalisation de ce projet

A ce jour, nous pouvons compter sur le soutien financier du ministère des sports et de l'Agence Nationale du Sport, ainsi que sur les partenaires privés : Malakoff humanis et Idémasport.

Nous remercions par avance, l'ensemble des acteurs du projet Marchons vers 2024 et la fondation Marianiste pour leur soutien.

